

# Découvrir et vivre sa citoyenneté

*Développer les connaissances de base relatives aux principes de la citoyenneté dans le dispositif de volontariat « Service Civique » comme une opportunité d'insertion socio-professionnelle.*

## ▶ AF3.2 : LE SERVICE CIVIQUE : S'ENGAGER ET SE PROJETER - LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE (FCC)



**OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES** (à la fin de la formation vous serez capable de) :

- Se représenter la mission de Service Civique
- Préciser le statut, les droits du Service Civique
- Définir le rôle et les missions du tuteur et de l'accompagnant
- Désigner les acteurs et dispositifs incontournables dans le domaine de l'orientation, l'insertion et la mobilité
- Devenir autonome pour effectuer ses démarches administratives
- Identifier et formuler ses goûts, ses envies, ses rêves (centres d'intérêt, valeurs et points forts, points d'effort et contraintes) recenser ses compétences et ses connaissances
- Se prémunir contre les risques liés à l'usage d'internet et des réseaux sociaux
- Définir la discrimination et repérer une situation discriminante



### PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes de 16-25 ans inscrits dans le dispositif Service Civique.



### CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2022-2023

Ouverture des préinscriptions en ligne : 08 mars 2022

## PARCOURS DE FORMATION NON MODULABLE :

### SERVICE CIVIQUE – S'ENGAGER (1.5 jours/8.5 heures)

Thème	Modalités	Examens	Coefficients
Le cadre du statut Service Civique	Cours	Oral	2
Partir en mobilité	Cours/TP	Oral	1
Être « net sur le net »	TP	Oral	1
La laïcité – généralités au quotidien	Cours/TP	Écrit	1
Promouvoir l'égalité - lutter contre les discriminations	Cours/TP	Écrit	1

### CONDITIONS DE DÉLIVRANCE :

Pour la délivrance de l'attestation de fin de formation, toutes les conditions mentionnées ci-dessous doivent être réunies :

- Taux de présentiel de 100%
- Validation des examens à minima 50%, soit une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Les cours auront lieu du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 en présentiel, au CRIJ Réunion ou en webconférence.

### EXAMENS :

Les examens sont programmés à la fin de chaque journée de formation. Les thématiques abordées font l'objet de modalités d'évaluations spécifiques (se référer au tableau « parcours de formation »).

Pour valider la formation, il faut cumuler une moyenne de 10/20. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves par courriel.

Éventuellement, les résultats pourront être réceptionnés dans nos locaux au 28, rue Jean Chatel 97400 Saint-Denis.

Attention : aucun résultat n'est communiqué par téléphone ou voie postale.

### Pour tous renseignements, contactez le service accueil :

Tel : 0262 20 20 82 / 0262 20 98 20

Courriel : formation@crij-reunion.com

Horaire d'ouverture au public :

- Lundi de 10h30 à 12h30 puis de 13h30 à 16h30.

- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 16h30.

## PIÈCES À FOURNIR POUR INSCRIPTION :

- Un CV à jour
- Une lettre de motivation
- Un justificatif de couverture sociale
- Une photocopie de la pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Un justificatif d'adresse (eau ou électricité uniquement)
- Une attestation d'hébergement
- La pièce d'identité de l'hébergeur

Aucuns frais de dossier n'est demandé. Néanmoins, tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

## RÉSILIATION :

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après la notification d'inscription à la formation.

Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation, des frais de dédommagement à hauteur de 100 euros seront demandés.

La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

## TARIFS 2022 :

	<b>Individuel payant - CPF Demandeurs d'emploi</b>
<b>Le Service Civique : S'engager et se projeter - La Formation Civique et citoyenne</b>	100 €